



Remboursement avocat

Par **bar**, le **14/04/2024** à **16:51**

Bonjour après une mise en demeure par une avocate de restitué une somme d'argent, j'ai renvoyé cette somme par ar à l'ordre de la carpa à destination de sa cliente. Il y a 6 mois de cela. Or à ce jour l'avocate n'a toujours pas transmis le chèque à la carpa. Cette mise en demeure, était une pression afin que je signe un document notarial. Il est clair que sa cliente n'a pas l'intention de récupérer so argent. Quel son mes recours à fin que l'avocate fasse son le travail pour le Quel elle a été mandaté merci pour vos réponses cordialement

Par **Marck.ESP**, le **14/04/2024** à **18:31**

Bonjour
Faire intervenir votre propre avocat, comme dit dans un sujet précédent, ou adressez un R/AR.
Bon courage